



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 25 juin 1999

Conseillers en exercice : 44

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 Juin 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 29 Juin 1999

**Anciennes Usines MAROT - Mise en valeur, aménagement et
protection des sources - Choix du Maître d'Oeuvre**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON,
Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M.
Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel
GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Geneviève
RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme
Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre GUERIT, Mme
Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE,
M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-
Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert
PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Robert LEON.
Mme Françoise BILLY donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.

DELIBERATION D99354

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 juin 1999

Eau et Assainissement

**Anciennes Usines MAROT - Mise en valeur, aménagement et
protection des sources - Choix du Maître d'Oeuvre**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre de la mise en place des périmètres de protection du Vivier, il est proposé une requalification du site des anciennes usines Marot.

Les objectifs sont les suivants :

- Se mettre en accord avec les exigences de la réglementation générale relative à la pollution des eaux
(périmètre immédiat des sources du Vivier)

- Conserver le patrimoine architectural industriel

- Sécuriser le site et ses abords

- Affecter les locaux conservés à l'exploitation du captage et du traitement d'eau potable.

Afin de réaliser ce projet une consultation pour le choix du Maître d'oeuvre doit être lancée.

Les crédits sont inscrits au budget 1999.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à lancer la procédure de consultation pour le choix du maître d'oeuvre.
- Autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le marché à intervenir.
- Autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à solliciter les autorisations administratives nécessaires à la réalisation de ce projet.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 44

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)